



Bilan 2010-2015

Plan stratégique de l'arrondissement de Montréal-Nord

Version 2 février 2016

LE PLAN STRATÉGIQUE DE MONTRÉAL-NORD

4 axes stratégiques (2010-2015-2020)

- Contribuer à améliorer les conditions de vie des citoyens de Montréal-Nord
- Favoriser le développement urbain et économique du territoire
- Concourir au développement d'une image positive de l'arrondissement et à son rayonnement
- Accroître la capacité d'action et la performance de l'arrondissement

LE PLAN STRATÉGIQUE DE MONTRÉAL-NORD

12 domaines d'intervention

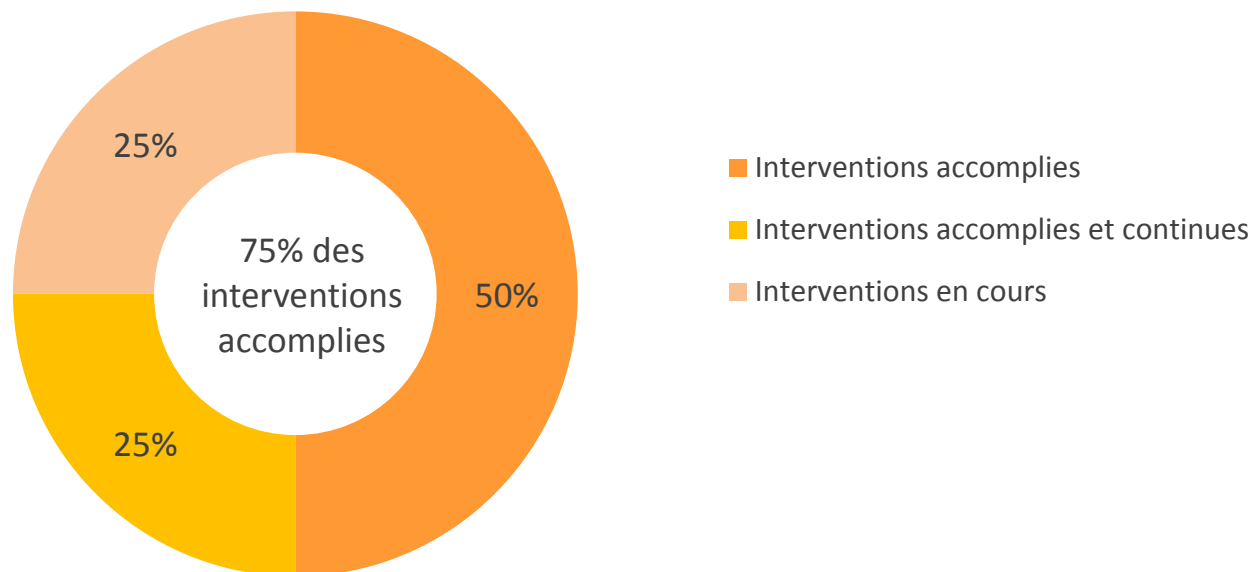
- Culture et bibliothèques
- Sports et loisirs
- Développement social et communautaire
- Habitation
- Aménagement du territoire
- Parcs et espaces verts
- Transport et déplacements locaux
- Développement durable
- Développement économique local
- Infrastructures
- Performance organisationnelle
- Centenaire

33 Objectifs et 123 interventions

CULTURE ET BIBLIOTHÈQUES

- Objectif 1 : Réviser la politique culturelle de l'arrondissement
- Objectif 2 : Réviser le plan de développement des bibliothèques de l'arrondissement

Bilan 2015 des interventions dans le domaine culture et bibliothèques



CULTURE ET BIBLIOTHÈQUES

O1 - RÉVISER LA POLITIQUE CULTURELLE DE L'ARRONDISSEMENT

INTERVENTIONS ACCOMPLIES	<p>Un rapport d'étape de la politique culturelle 2005-2015 a été présenté en 2013 ; il s'appuie sur une large consultation des organismes et partenaires culturels. Il a été complété par un plan d'action pour la période 2007-2010.</p> <p>Le bilan du plan d'action en médiation culturelle 2010-2013, réalisé dans le cadre d'une entente avec le ministère de la Culture et des Communications, la Ville de Montréal et l'arrondissement, a été complété en 2014.</p> <p>Plus de 1 000 activités ont été réalisées entre 2010 et 2013 dans le cadre de ce plan d'action, rejoignant plus de 23 000 participants.</p>
INTERVENTIONS ACCOMPLIES ET CONTINUES	<p>Reconduction, pour l'année 2015, du plan d'action en médiation culturelle financé par le ministère de la Culture et des Communications conjointement avec la Ville de Montréal (50%) et l'arrondissement (50%). Le budget total est de 120 000\$.</p> <p>L'arrondissement explore de nouvelles pistes de partenariat avec la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ) pour la diffusion culturelle.</p>
INTERVENTION EN COURS	<p>L'actualisation de la politique culturelle de l'arrondissement est en cours.</p> <p>La nouvelle politique sera présentée au conseil d'arrondissement en 2016. Celle-ci s'accompagnera d'un plan d'action local en développement culturel.</p>

CULTURE ET BIBLIOTHÈQUES

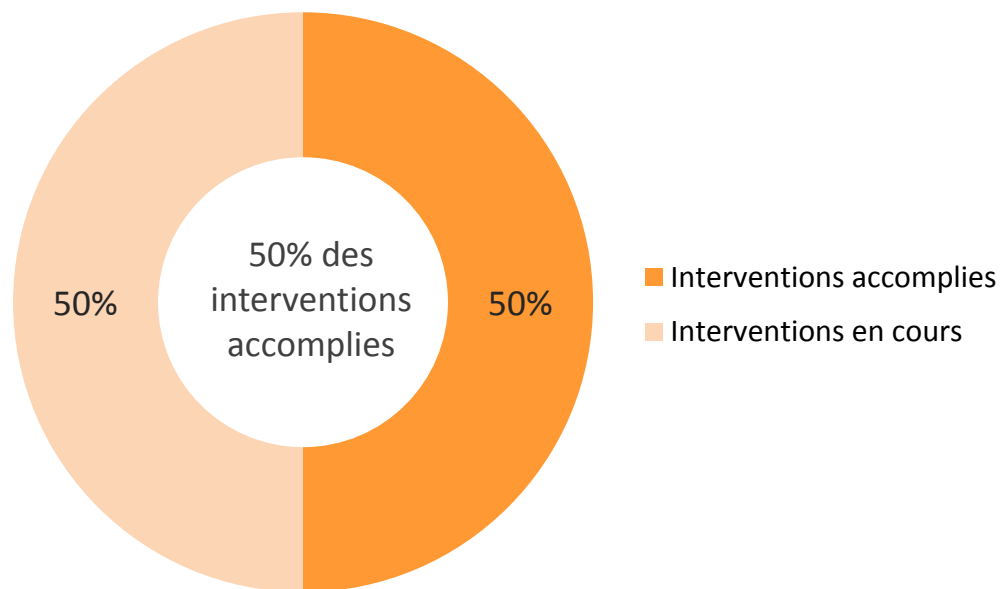
O2 - RÉVISER LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES BIBLIOTHÈQUES DE L'ARRONDISSEMENT

INTERVENTIONS ACCOMPLIES	<ul style="list-style-type: none">• La bibliothèque Charleroi a été rénovée et quelques travaux mineurs additionnels sont en cours.• La bibliothèque Henri-Bourassa fait l'objet de travaux de mise aux normes et de rénovation.
INTERVENTIONS ACCOMPLIES ET CONTINUES	<p>Les services en bibliothèque ont été optimisés :</p> <ul style="list-style-type: none">• Des mesures permettant d'accélérer et de simplifier le traitement des requêtes des usagers des bibliothèques ont été mises en place.• Des formations sur l'utilisation des outils technologiques et numériques ont été offertes aux employés et aux usagers.• Le traitement des requêtes et des plaintes des citoyens a été accéléré.• L'installation de bornes d'auto-prêt a été préparée et se fera au cours de l'année 2016.
INTERVENTION EN COURS	<p>La bibliothèque Belleville sera relocalisée dans le cadre d'un projet inter-arrondissements. Le comité exécutif de la Ville de Montréal a avalisé en août 2015 le projet culturel mixte (bibliothèque et espace culturel) inter-arrondissements avec Ahuntsic-Cartierville et a autorisé le partage du financement via le Programme RAC (60% : Service de la culture de la Ville et 40% : ministère de la Culture et des Communications) pour un montant de 22M\$. L'ouverture du projet mixte est prévue en 2020.</p>

SPORTS ET LOISIRS

- Objectif 3 : Mettre en place de nouvelles infrastructures

Bilan des interventions dans le domaine sports et loisirs



SPORTS ET LOISIRS

O3 - METTRE EN PLACE DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES

INTERVENTIONS ACCOMPLIES

- Les surfaces des terrains de tennis près de l'école Calixa-Lavallée ont été remplacées.
- Une nouvelle surface de terrain synthétique de soccer a été installée au parc Saint-Laurent avec un financement du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal. Le terrain répond aux normes de la Fédération internationale de football association (FIFA).
- Une nouvelle surface de terrain synthétique a été installée lors de la réfection du terrain de soccer dans le parc Ottawa.
- L'arrondissement a obtenu le financement pour la réfection des terrains de baseball au parc Charleroi prévue pour 2017.
- Un parcours d'exercice « Bench Fit » a été installé au parc Gouin.

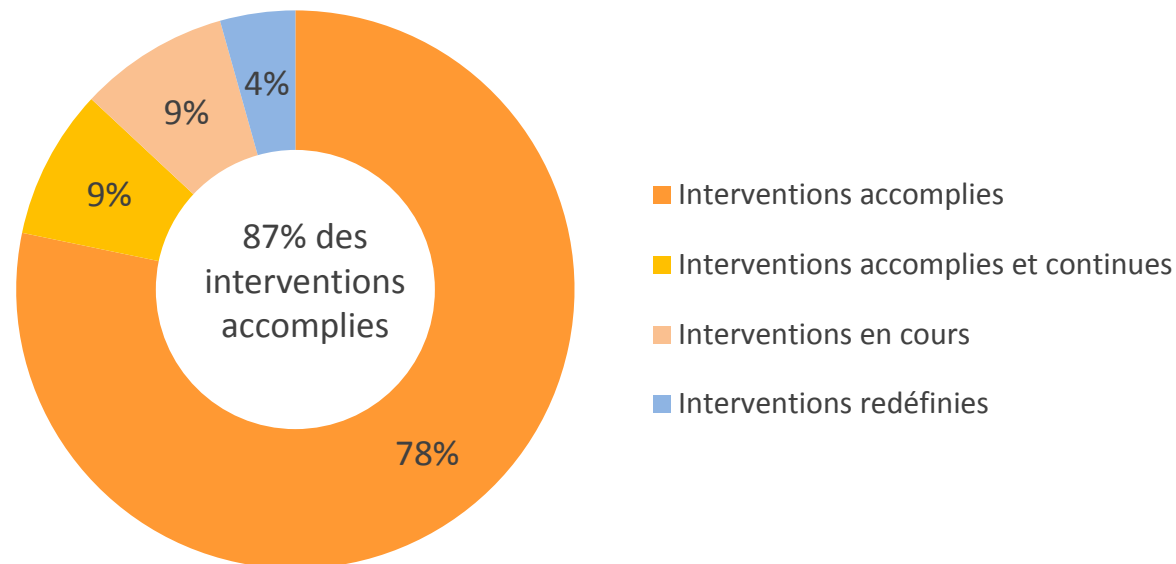
INTERVENTION EN COURS

L'étude concernant l'implantation d'un complexe sportif et communautaire au nord du parc Pilon est en cours. Pour financer ce projet, une réserve de 2,5 M\$, à même les surplus de l'arrondissement, a été créée. La liste des études préliminaires est déposée.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

- Objectif 4 : Réviser le plan d'action local de la Politique familiale de la Ville de Montréal
- Objectif 5 : Participer à la démarche « Municipalité amie des aînés » (MADA)
- Objectif 6 : Poursuivre la Revitalisation urbaine intégrée (RUI)
- Objectif 7 : Réaliser le plan d'action jeunesse de l'arrondissement
- Objectif 8 : Réviser le partenariat avec les organismes

Bilan 2015 des interventions dans le domaine du développement social et communautaire



DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

O4 - RÉVISER LE PLAN D'ACTION LOCAL DE LA POLITIQUE FAMILIALE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

INTERVENTION ACCOMPLIE	La Politique familiale de la Ville de Montréal se décline sous la forme d'un plan d'action local avec des mesures adaptées aux réalités des familles nord-montréalaises.
INTERVENTIONS ACCOMPLIES ET CONTINUES	<p>Des aménagements adaptés aux familles de l'arrondissement ont été réalisés dans les lieux publics :</p> <ul style="list-style-type: none">• Une halte famille à la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord a été créée.• Des aires de jeux pour les enfants de 5 ans et moins ont été ajoutées dans le cadre du réaménagement des parcs Chabot, Oscar, Tardif et Ottawa. <p>De nouveaux aménagements dans d'autres lieux publics seront dorénavant intégrés lors de la mise à niveau des parcs.</p>

O5 - PARTICIPER À LA DÉMARCHE « MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS » (MADA)

INTERVENTIONS ACCOMPLIES	Un portrait détaillé de la réalité des milieux de vie de la population âgée et un plan d'action spécifique à cette population ont été élaborés.
	Les acteurs travaillant auprès des âgés de Montréal-Nord sont régulièrement consultés. L'arrondissement travaille en partenariat avec la Table de concertation des âgés de Montréal-Nord.
	L'arrondissement a manifesté son adhésion aux principes du plan MADA de la Ville de Montréal; ces principes sont déclinés à l'échelle de l'arrondissement.
	Dans le cadre du Programme infrastructure Québec-Municipalités, un financement a été accordé pour l'aménagement de trois parcours d'exercice dans les parcs Aimé-Léonard, Eusèbe-Ménard et Sauvé. Ceux-ci s'ajoutent à celui qui existait déjà au parc Gouin.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

O6 - POURSUIVRE LA REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE (RUI)

INTERVENTIONS ACCOMPLIES

Un Comité local de revitalisation (CLR) pour la RUI a été mis en place dans le nord-est à l'initiative de l'arrondissement. Il est composé de représentants des milieux communautaires, institutionnels et commerciaux ainsi que de citoyens.

L'arrondissement a soutenu la démarche d'aménagement de l'îlot Pascal-Lapierre dans le cadre du programme Quartier 21, en s'impliquant dans le montage du projet et en finançant les nouveaux aménagements et le verdissement de la rue Pascal et de la Place Del Sol.

La Ville de Montréal a poursuivi le financement des deux projets de RUI "Mobilisation des citoyens" et "Coordination de la Revitalisation urbaine intégrée" en accordant à la démarche un soutien financier annuel pour la période 2010-2015.

Le plan d'action 2010-2020 de la RUI a été révisé en 2014. Les nouveaux projets à soutenir ont été déterminés à l'automne 2015.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

O7 - RÉALISER LE PLAN D'ACTION JEUNESSE DE L'ARRONDISSEMENT

INTERVENTIONS ACCOMPLIES

Un espace jeunesse a été implanté en 2012 dans le secteur Ouest de l'arrondissement.

La collaboration entre l'arrondissement et la Fondation Michaëlle Jean se poursuit, permettant de financer une partie des projets du futur plan d'action Jeunesse.

Le plan d'action jeunesse a été évalué en 2013 après deux ans. L'évaluation souligne le fait qu'une grande partie des actions prévues a été réalisée.

Des groupes de travail ont été créés pour l'organisation d'évènements publics avec des personnalités connues issues des milieux sportif et culturel.

Le concept de soirées jeux vidéo a été implanté à la bibliothèque Yves-Ryan.

Les efforts de promotion pour la programmation des activités destinées aux jeunes se sont poursuivis : 9 000 brochures distribuées, page Internet pour l'actualité des activités culturelles, etc.

Un volet jeunesse a été développé dans le cadre de la mise en place de l'Éco-quartier, qui lance des initiatives visant la jeunesse de Montréal-Nord.

L'arrondissement a soutenu la production et l'animation d'émissions de radio par les jeunes : le projet « L'Escouade radio active » a vu le jour. Des capsules audio d'entrevues avec des artistes qui exposent dans nos installations sont mises en ligne sur le site Internet de l'arrondissement.

L'arrondissement a tenu un forum jeunesse le 8 mai 2015 dans le cadre du centenaire. Environ 125 jeunes nord-montréalais se sont rassemblés, le temps d'une journée, pour échanger sur la construction du « vivre ensemble à Montréal-Nord » lors d'ateliers et d'activités de groupes.

Le concours « Mairesse ou maire d'un jour » est en place depuis 2010. Il sensibilise les jeunes des écoles publiques francophones à la démocratie municipale, dans le but de les encourager à y participer activement.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

O7 - RÉALISER LE PLAN D'ACTION JEUNESSE DE L'ARRONDISSEMENT (suite)

INTERVENTIONS EN COURS	<p>L'arrondissement collabore au développement de saines habitudes de vie chez les jeunes et à la création d'un réseau cyclable sécuritaire dans le cadre d'une entente avec Vélo Québec pour le projet «Mon école à pied et à vélo». Les plans de déplacement des élèves de 8 écoles de l'est de l'arrondissement sont en cours d'élaboration.</p>
INTERVENTION REDÉFINIE	<p>Un programme « employé d'un jour » a été élaboré afin de faire vivre une expérience à des jeunes en leur permettant d'accompagner un fonctionnaire au travail. Le programme doit à présent être mis en place.</p> <p>L'intervention concernant l'implantation d'un espace jeunesse dans le secteur Est devra être réévaluée. Une solution devra être envisagée pour répondre aux besoins des jeunes de ce secteur et pour compléter les infrastructures et services déjà présents (espace jeunesse à la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord, services offerts à Place Normandie, etc.).</p>

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

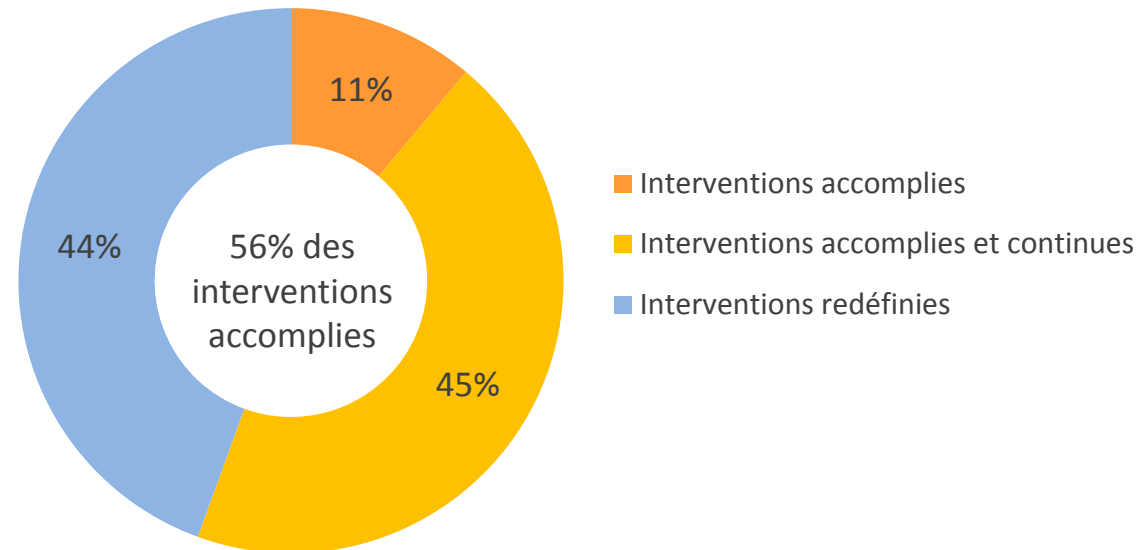
O8 - RÉVISER LE PARTENARIAT AVEC LES ORGANISMES

INTERVENTIONS ACCOMPLIES	<p>L'arrondissement a lancé une nouvelle politique de reconnaissance et de soutien des organismes en 2012. Une base de données informatisée (RÉSO) sur le soutien technique, matériel et financier apporté aux organismes a été mise en place.</p> <p>L'arrondissement a élaboré des outils de reddition de comptes à l'intention des organismes partenaires. Ces outils tiennent compte des recommandations du vérificateur général de la Ville de Montréal.</p> <p>Le guide « Organiser un évènement à Montréal-Nord » a été conçu afin d'aider les organismes de l'arrondissement à réaliser des évènements publics avec succès et en sécurité. Ce guide est un outil pratique regroupant toute l'information nécessaire pour l'organisation d'un évènement : règlements municipaux, demandes de permis pour la tenue d'un évènement public, éléments liés à la sécurité, aide mémoire pour l'organisation d'un évènement, etc.</p>
INTERVENTIONS ACCOMPLIES ET CONTINUES	<p>L'arrondissement a élaboré des plans d'action et des orientations intégrant les enjeux de développement local pour les aînés, la jeunesse et les immigrants.</p> <p>Les projets de développement social subventionnés par l'arrondissement font l'objet d'une évaluation continue. Les résultats et les recommandations sont présentés à la direction, aux élus de l'arrondissement et aux partenaires institutionnels et communautaires.</p>

HABITATION

- Objectif 9 : Élaborer un plan directeur d'habitation
- Objectif 10 : Soutenir la croissance du parc résidentiel

Bilan 2015 des interventions dans le domaine de l'habitation



HABITATION

O9 - ÉLABORER UN PLAN DIRECTEUR EN HABITATION

INTERVENTIONS REDÉFINIES

L'élaboration d'un Plan directeur en habitation relève de la responsabilité des services centraux de la Ville de Montréal. Les interventions suivantes, prévues par l'arrondissement en 2010 dans le cadre de cet objectif, ont été redéfinies :

- Analyse du territoire sous l'angle du patrimoine bâti et des possibilités de développement ;
- Soumission du Plan directeur à l'approbation du conseil d'arrondissement et à la consultation du milieu et arrimage avec le plan d'urbanisme ;
- Désenclavement du secteur Nord-Est ;
- Les travaux du Comité Fierté Habitation, dont l'arrondissement est member, visent actuellement à redéfinir les stratégies en matière d'habitation.

O10 - SOUTENIR LA CROISSANCE DU PARC RÉSIDENTIEL

INTERVENTIONS ACCOMPLIES

Les objectifs de mixité sociale ont été atteints par l'accueil et le soutien de projets sociaux et communautaires abordables : 500 logements sociaux ont été construits en 5 ans.

La promotion du territoire, du développement durable et de la vie associative se fait à travers le Bureau de projets de Montréal-Nord depuis 2011.

HABITATION

O10 - SOUTENIR LA CROISSANCE DU PARC RÉSIDENTIEL (suite)

INTERVENTIONS ACCOMPLIES ET CONTINUES

La préservation du cadre bâti s'effectue par la promotion des maisons patrimoniales et l'amélioration des bâtiments. Quant à la lutte contre la dégradation, elle se fait par des programmes d'habitation ainsi que par des inspections et interventions constantes en matière de salubrité.

La promotion du Programme d'accèsion à la propriété s'effectue ponctuellement lors des Journées de l'habitation, et de façon continue par le Bureau de projets de Montréal-Nord.

L'arrondissement accompagne des entrepreneurs et des développeurs immobiliers dans leurs démarches administratives en les aidant à comprendre les règlements et les politiques municipales.

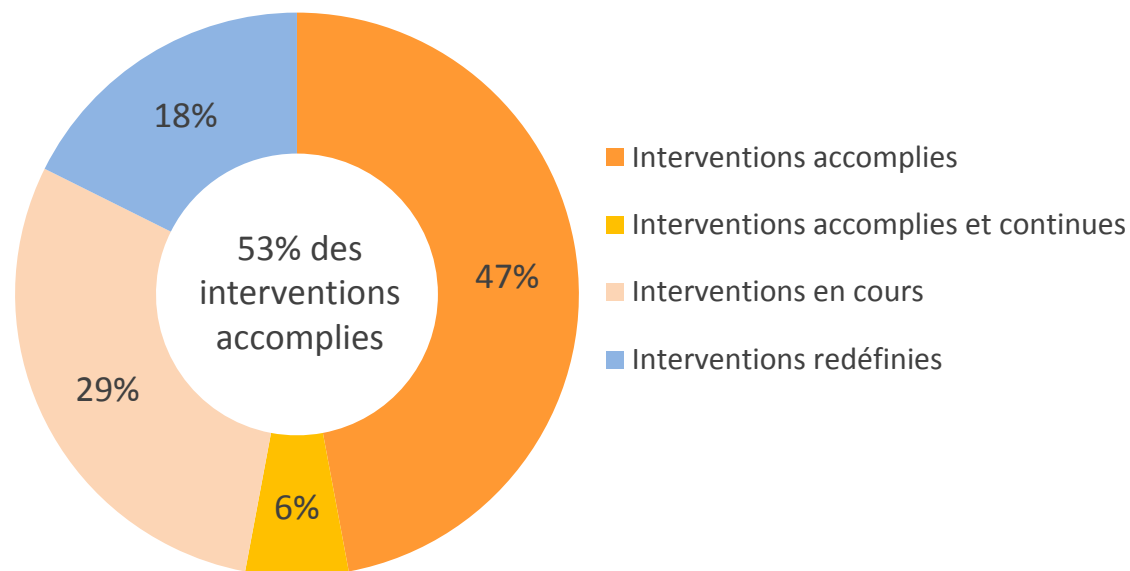
Les délais d'obtention des permis ont été considérablement diminués :

- pour des dérogations mineures : ils sont passés de 58 à 44 jours ;
- pour des projets autorisés en vertu du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, ils sont passés de 58 à 44 jours.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Objectif 11 : Revoir l'aménagement du territoire à proximité des gares du Train de l'Est
- Objectif 12 : Requalifier le boulevard Pie-IX
- Objectif 13 : Développer le secteur Albert-Hudon
- Objectif 14 : Requalifier le secteur industriel
- Objectif 15 : Revitaliser les artères commerciales du quartier
- Objectif 16 : Mettre en valeur le patrimoine

Bilan 2015 des interventions dans le domaine de l'aménagement du territoire



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

O11 - REVOIR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE À PROXIMITÉ DES GARES DU TRAIN DE L'EST

INTERVENTIONS ACCOMPLIES	<p>L'accessibilité, la signalisation, la biorétention et l'occupation du domaine public de la gare Saint-Léonard ont été améliorées.</p> <p>La réfection et le verdissement de l'avenue Jean-Meunier à partir du boulevard Industriel ont été effectués.</p>
INTERVENTIONS EN COURS	<p>Pour la gare de Montréal-Nord :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'opération cadastrale et l'aménagement ont été revus ;• L'intégration du projet résidentiel est à l'étude ;• Les aménagements du stationnement incitatif de l'AMT sont prévus dans les prochaines années.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

O12 - REQUALIFIER LE BOULEVARD PIE-IX

INTERVENTIONS ACCOMPLIES

Pour le boulevard Pie-IX :

- Le concept d'aménagement du boulevard Pie-IX est terminé.
- Le Programme particulier d'urbanisme (PPU) Pie-IX a été adopté au conseil municipal.
- Le Carrefour Henri-Bourassa/Pie-IX a été aménagé et le réseau hydraulique de la Ville de Montréal a été déplacé.
- Un marché public « Le Marché du Nord » a été aménagé au carrefour Henri-Bourassa/Pie-IX et les résultats de ce test de marché pourraient permettre de le reconduire au cours des prochaines années.

L'arrondissement a participé à l'élaboration du concept d'aménagement du Service rapide par bus (SRB) Pie-IX en s'assurant de prendre en compte les préoccupations locales et en planifiant des mesures de mitigation. Une station pilote de SRB Pie-IX est en construction par l'Agence métropolitaine de transport (AMT) au coin de la rue d'Amos.

L'arrondissement a accompagné la Ville de Montréal dans la réalisation de l'œuvre d'art public « La vitesse des lieux » au carrefour Henri-Bourassa/Pie IX et pour son inauguration en septembre 2015. La Ville a financé ce projet dans le cadre de son programme d'art public.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

O12 - REQUALIFIER LE BOULEVARD PIE-IX (suite)

INTERVENTIONS EN COURS	<p>Une analyse des besoins en commerces est en cours d'élaboration. Le boulevard Pie-IX sera revitalisé et cela passe par un diagnostic des besoins et des potentiels, la définition de spécialisation(s) et la mise en œuvre d'un plan d'action avec la collaboration de la Ville de Montréal.</p> <ul style="list-style-type: none">• Une étude est en cours pour concevoir le mobilier urbain et la signature design du Boulevard Pie-IX.• Une étude est en cours pour proposer le design de l'espace public Castille (à l'intersection Pie-IX/Castille). <p>L'arrondissement prévoit le redéveloppement des terrains résiduels du carrefour Henri-Bourassa/Pie-IX et prépare un appel de propositions à cet effet.</p>
INTERVENTION ACCOMPLIE ET CONTINUE	<p>La création d'aires qui s'appuient sur les principes du TOD (Transit-oriented development), c'est-à-dire de l'aménagement axé sur le transport collectif, se fera autour des stations du SRB Pie-IX et de la gare Montréal-Nord au cours des 15 prochaines années. Deux immeubles ont déjà vu le jour.</p>

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

O13 - DÉVELOPPER LE SECTEUR ALBERT-HUDON

INTERVENTIONS EN COURS

L'arrondissement a élaboré une vision d'ensemble et défini des principes d'aménagement pour le secteur Albert-Hudon : l'objectif est de développer le secteur dans son intégralité dans le cadre d'un projet global. Une stratégie d'intervention plus détaillée est en cours et des travaux de planification en collaboration avec la Ville de Montréal sont amorcés.

INTERVENTION REDEFINIE

L'élaboration des outils réglementaires doit se faire en fonction de la stratégie d'intervention :

- L'arrondissement a opté pour un plan d'action spécifique qui inclura des principes d'aménagement accompagnés d'outils réglementaires adaptés.
- Un accord de développement sur la base des principes de développement durable (mixité, protection environnementale, etc.) est en discussion et sera conclu avec le propriétaire du site.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

O14 - REQUALIFIER LE SECTEUR INDUSTRIEL

INTERVENTIONS ACCOMPLIES	<p>Des démarches d'inspection et de requalification des aménagements publics visant l'amélioration de l'aspect visuel du secteur industriel ont été effectuées, notamment autour du secteur de la gare (rue Jean-Meunier).</p> <p>L'élaboration d'un plan d'intervention détaillé autour du secteur de la gare (rue Jean-Meunier) est en cours.</p>
INTERVENTION EN COURS	<p>La Ville de Montréal, l'arrondissement et Soverdi collaborent à une opération visant la plantation d'arbres : les sites ont été identifiés, des propriétaires ont été sollicités et plus de 230 arbres ont été plantés en 2015. La requalification des aménagements urbains a démarré et se poursuivra au cours des cinq prochaines années.</p>
INTERVENTION REDEFINIE	<p>Le plan stratégique tel qu'élaboré en 2010 prévoyait la définition d'une vision accompagnée d'outils réglementaires pour intervenir sur le secteur industriel ainsi que l'élaboration d'un plan d'action environnemental (incluant plantations, saillies et aménagements paysagers). Cependant, il est difficile d'intervenir sur ce secteur de manière uniformisée.</p> <p>L'arrondissement privilégie plutôt les micro-interventions et devra développer des outils novateurs et des solutions originales et adaptées.</p>

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

O15 - REVITALISER LES ARTÈRES COMMERCIALES DU QUARTIER

INTERVENTION
ACCOMPLIE ET
CONTINUE

L'arrondissement a concrétisé sa stratégie de développement commercial pour la rue de Charleroi, en multipliant les usages autorisés, en simplifiant le cadre réglementaire et en soutenant quelques projets tels que la Fête des citoyens tenue le 12 juillet 2015 et la décoration de l'artère pour les Fêtes de fin d'année en 2015. Le processus d'approbation de nombreux projets s'en trouve donc lui aussi simplifié.

O16 - METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE

INTERVENTIONS
ACCOMPLIES

Plusieurs mesures pour valoriser le patrimoine ont été entreprises :

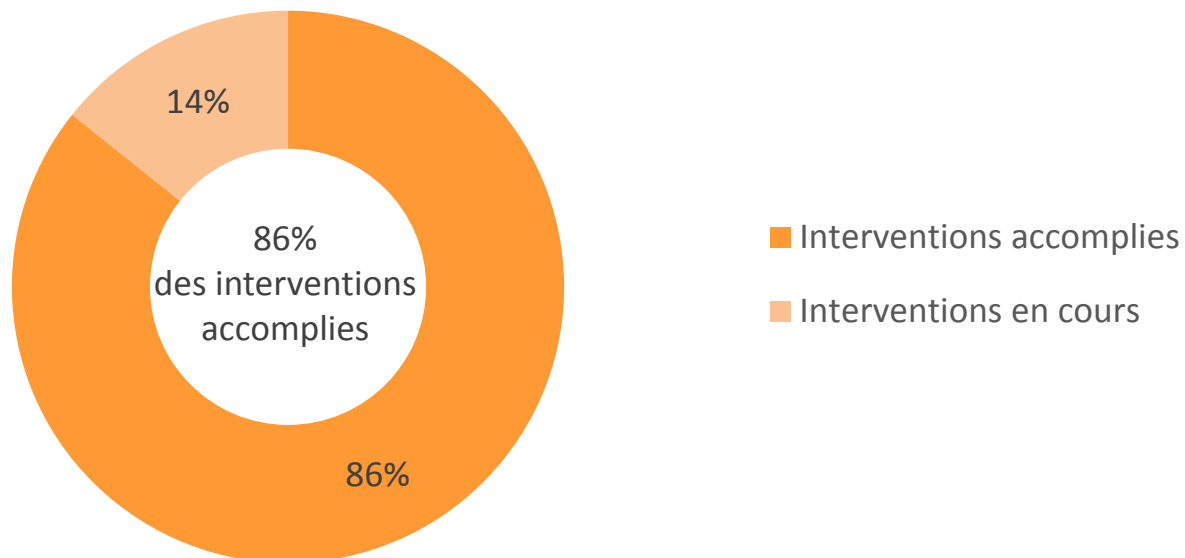
- La Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord (SHGMN) et l'arrondissement ont inauguré en 2015 un circuit guidé de 20 maisons patrimoniales.
- La maison Brignon-dit-Lapierre a été rénovée et mise aux normes, des aménagements extérieurs seront réalisés dans le cadre du 375^e. Une somme de 1M\$ a été consentie par la Ville de Montréal pour un aménagement extérieur du site en 2017. Le plan concept est déjà produit.
- L'arrondissement a adhéré au développement du « Parcours Gouin », qui vise à mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel aux abords de la rivière des Prairies. Celui-ci est en cours de déploiement dans les cinq arrondissements qui bordent la rive nord de Montréal.

Un inventaire descriptif complet des différents lieux de culte du territoire de l'arrondissement de Montréal-Nord a été réalisé. Chaque lieu identifié est accompagné d'une fiche descriptive qui fournit des informations sur les bâtiments existants, le terrain, le type d'occupation et le culte ou la religion représentée.

PARCS ET ESPACES VERTS

- Objectif 17 : Moderniser les parcs anciens
- Objectif 18 : Assurer une répartition équilibrée des parcs, des places publiques et des espaces verts

Bilan 2015 des interventions dans le domaine des parcs et espaces verts



PARCS ET ESPACES VERTS

O17 - MODERNISER LES PARCS ANCIENS

INTERVENTIONS ACCOMPLIES

Plusieurs parcs de l'arrondissement ont été réaménagés :

- Parc Henri-Bourassa : éclairage des sentiers, ajout d'une aire de jeux et d'un terrain de soccer, réaménagement du terrain de bocce, etc.
- Parc Gouin : ajout d'un parcours d'exercice, d'une placette, d'un parc à chien, d'un bâtiment avec toilettes, d'éclairage et électrification de la scène.
- Parc Ottawa : ajout d'une aire de jeux pour les 3 à 5 ans et les 6 à 12 ans, d'un bâtiment avec toilettes, plantation d'arbres, consolidation des sentiers et changement d'éclairage.
- Parc Chabot : ajout de modules de jeux pour les enfants de 18 mois à 5 ans et interventions paysagères.
- Parc Eusèbe-Ménard : installation d'un bâtiment avec toilettes pour l'accessibilité universelle, aménagement d'un parcours d'exercice, d'une aire de jeux 0 - 5 ans avec module de jeux et balançoires et réparation des murets de bois.
- Parc Monty et Primeau : Installation de jeux d'eau.

- Un nouveau parc de proximité a été aménagé : le parc Racette

INTERVENTIONS EN COURS

Des plans concepts ont été élaborés pour le parc Primeau, des jeux d'eau y ont été installés et d'autres travaux sont prévus à partir de 2016 jusqu'en 2018.

Les stèles d'identification des édifices publics et des parcs sont en cours d'installation.

PARCS ET ESPACES VERTS

O18 - ASSURER UNE RÉPARTITION ÉQUILBRÉE DES PARCS, DES PLACES PUBLIQUES ET DES ESPACES VERTS

INTERVENTIONS ACCOMPLIES

Le jardin communautaire anciennement situé sur le boulevard Gouin à l'angle du boulevard Pie-IX a été relocalisé, une partie dans le secteur Est au parc Tardif, et une partie dans le secteur Ouest, au parc Oscar.

L'arrondissement a mis à disposition des citoyens une centaine de parcelles de terre de 15 pieds par 15 pieds pour du jardinage.

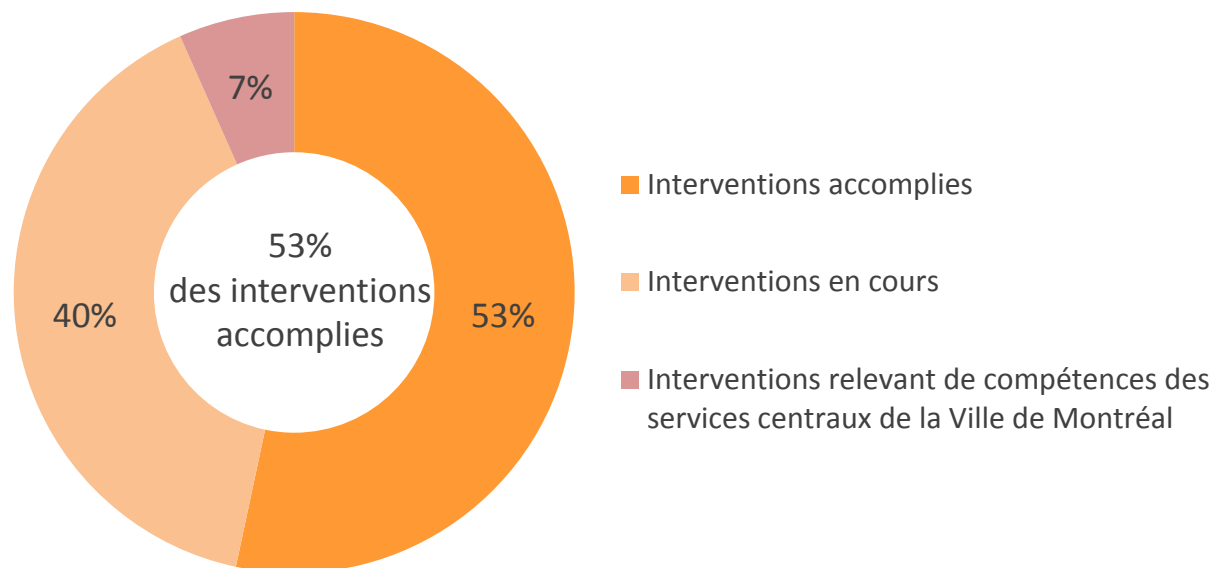
De nouvelles places ont été aménagées :

- Place de l'Harmonie ;
- Parc Eusèbe-Ménard ;
- Place « La vitesse des lieux » ;
- Place « Au pied de la lettre ».

TRANSPORT ET DÉPLACEMENTS LOCAUX

- Objectif 19 : Améliorer le réseau piétonnier
- Objectif 20 : Augmenter la sécurité des corridors scolaires
- Objectif 21 : Créer un réseau cyclable d'arrondissement
- Objectif 22 : Bonifier l'offre de transport en commun

Bilan 2015 des interventions dans le domaine du transport et déplacements locaux



TRANSPORT ET DÉPLACEMENTS LOCAUX

O19 - AMÉLIORER LE RÉSEAU PIÉTONNIER

INTERVENTIONS ACCOMPLIES

L'origine et la destination des déplacements des piétons sur le territoire ont été étudiés dans le cadre de l'élaboration du Plan local de déplacements (PLD) de Montréal-Nord. Des rencontres de quartier ont eu lieu à l'automne 2014, des ateliers d'échanges avec des organismes se sont tenus au début de 2015 et une soirée de consultation pour valider le diagnostic et les pistes d'action s'est réalisée au printemps 2015. Une soirée de présentation et de validation finale a eu lieu début 2016.

L'amélioration de la visibilité des traverses piétonnes est inscrite en priorité dans le PLD de Montréal-Nord. Le marquage des intersections occupées par des agents de brigade et de celles caractérisées par un fort achalandage est effectué chaque année. Dix traverses piétonnes ainsi que plusieurs bollards, des poteaux destinés à ralentir la circulation automobile, ont été ajoutés ces dernières années.

Une partie du stationnement Place Henri-Bourassa et des terrains du Mail Léger-Langelier a été verdie grâce à un travail de collaboration avec les propriétaires. L'amélioration du verdissement autour des zones de transport actif constitue l'un des axes d'intervention du PLD de Montréal-Nord. Le travail se poursuivra avec la réalisation des grands projets d'aménagement du secteur Albert-Hudon et du boulevard Pie-IX.

L'analyse de la faisabilité d'implanter des rues piétonnes ou partagées a été réalisée dans le cadre du réaménagement du Carrefour Henri-Bourassa/Pie-IX et du projet de Corridor vert.

- La rue Amos a été piétonnisée entre le boulevard Pie-IX et l'avenue Saint-Julien.
- L'arrondissement a planifié et démarrera avec les élus, les organismes du milieu et les citoyens, le développement de nouveaux aménagements de « rue piétonne ou partagée » pour la rue de Dijon. Une contribution financière de la Ville a été obtenue à cet effet.
- Des mesures pour réduire la circulation de transit ont été adoptées sur le boulevard Henri-Bourassa où plusieurs interdictions de tourner à gauche ou à droite ont été mises en place, afin de diriger la circulation vers les rues collectrices.

TRANSPORT ET DÉPLACEMENTS LOCAUX

INTERVENTIONS ACCOMPLIES

- Certaines intersections ont fait l'objet d'une nouvelle programmation des feux afin d'augmenter le temps de passage protégé pour les piétons.
- Des saillies ont été aménagées en 2015 sur 17 intersections, essentiellement dans le Corridor vert, afin de réduire la vitesse de la circulation et d'augmenter la visibilité pour les traversées.
- Une intersection surélevée a été réalisée sur le boulevard Rolland, à l'angle de la rue Dijon, afin d'améliorer la sécurité des piétons.

O20 - AUGMENTER LA SÉCURITÉ DES CORRIDORS SCOLAIRES

INTERVENTIONS ACCOMPLIES

La révision du réseau et de la signalisation des corridors scolaires a été effectuée en collaboration avec le SPVM.

- Un plan cartographié du réseau a été mis à jour en 2012 et la visibilité des intersections améliorée.
- L'amélioration de la visibilité aux intersections est inscrite comme une priorité dans le PLD de Montréal-Nord.
- Des saillies ont été aménagées et cette mesure de sécurisation se déploiera au cours des prochaines années.

Une entente-cadre a été signée avec Vélo Québec dans le cadre du Programme «À pied, à vélo, ville active» afin de réaliser les plans de déplacement pour huit écoles publiques (6 primaires, 2 secondaires) et un plan de connectivité.

Une nouvelle table de concertation avec les deux commissions scolaires a été mise en place et une entente de collaboration a été signée pour développer le Corridor vert, qui touche cinq écoles dans l'est, grâce à des aménagements et des plans de déplacement visant la sécurité pour les usagers du transport actif.

Une limitation de vitesse à 40km/heure a été imposée dans les rues résidentielles. Le réseau des rues locales ayant une limite de vitesse de 30km/heure, aux abords des aires de jeux, des parcs et des écoles primaires, a été complété par une meilleure visibilité de la signalisation.

TRANSPORT ET DÉPLACEMENTS LOCAUX

O21 - CRÉER UN RÉSEAU CYCLABLE D'ARRONDISSEMENT

INTERVENTIONS ACCOMPLIES

L'analyse de la faisabilité d'un réseau cyclable connecté aux autres arrondissements a été soumise en 2012 à la Ville de Montréal et le PLD de Montréal-Nord reprend les éléments de l'analyse. De plus, l'utilisation du vélo sur le territoire sera favorisée dans le cadre de l'entente avec Vélo Québec et lors de la mise en place du PLD.

INTERVENTION RELEVANT DE COMPÉTENCES DES SERVICES CENTRAUX DE LA VILLE

Le développement du réseau cyclable a débuté : 11,8 km de réseau cyclable ont été réalisés (3,9km de piste cyclable, 3,5km de bande cyclable et 4,4km de chaussée désignée). Le développement du réseau relève des compétences de la Ville de Montréal, mais le PLD de Montréal-Nord considère toutefois la mise en œuvre de cet objectif comme un élément majeur.

TRANSPORT ET DÉPLACEMENTS LOCAUX

O22 - BONIFIER L'OFFRE DE TRANSPORT EN COMMUN

INTERVENTIONS ACCOMPLIES

Dans le cadre des grands projets, l'arrondissement a dépassé les objectifs prévus dans le plan stratégique. L'offre de transport en commun s'est largement améliorée. Deux nouvelles gares ont été mises en service:

- La gare Saint-Michel—Montréal-Nord devient la gare de premier plan de l'arrondissement; celle-ci constituera un pôle intermodal de deux types de transport rapide.
- La gare du Train de l'Est rapproche l'arrondissement du centre-ville en offrant aux usagers une ligne de train de banlieue desservant trois stations de métro.

Le SRB Pie-IX viendra compléter l'offre. La station Amos, dont l'AMT a débuté les travaux en 2015, servira de prototype aux 16 autres stations projetées sur le parcours du futur SRB dont la mise en service est prévue, progressivement, à compter de 2017.

Un rapport sur l'offre et la demande de transport en commun a été effectué en 2013 par la STM.

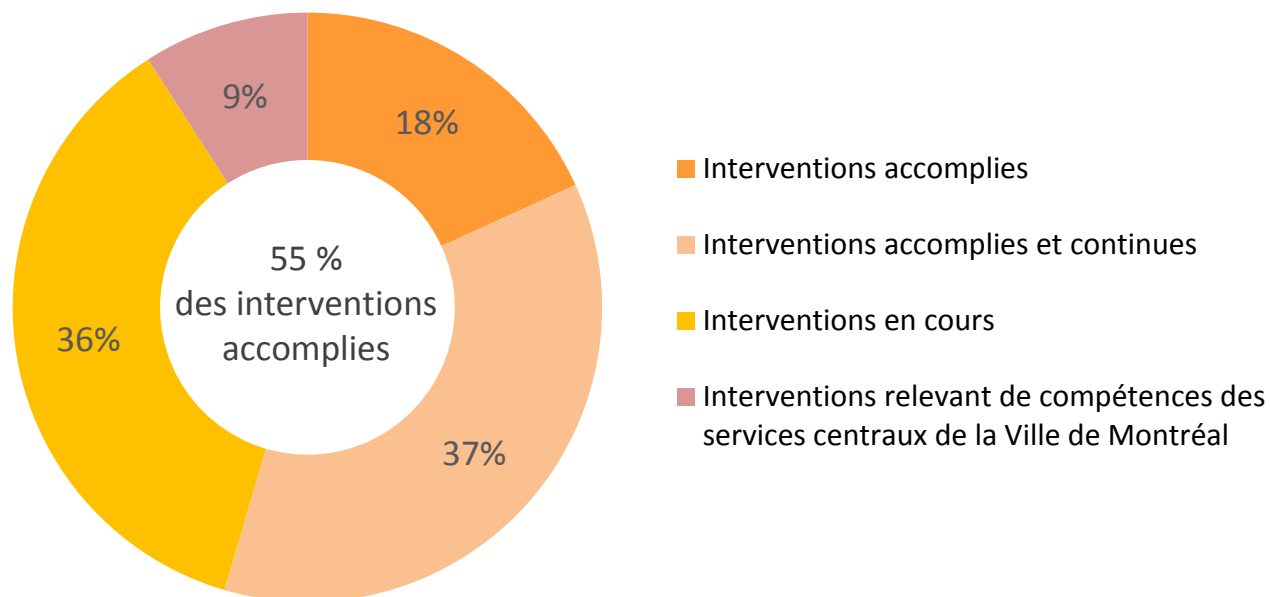
Les infrastructures requises pour améliorer l'utilisation du transport collectif ont été identifiées. La STM a procédé à la mise en place de mesures préférentielles sur le boulevard Léger en 2013 et a mis en place une voie réservée sur le boulevard Pie-IX en 2014.

La navette Or de la STM a été mise en œuvre pour véhiculer les personnes âgées vers les centres commerciaux et les services publics.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Objectif 23 : Pratiquer et promouvoir une gestion responsable des ressources
- Objectif 24: Améliorer la qualité de l'air
- Objectif 25 : Protéger la biodiversité des milieux naturels et des espaces verts

Bilan 2015 des interventions dans le domaine du développement durable



DÉVELOPPEMENT DURABLE

O23 - PRATIQUER ET PROMOUVOIR UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

INTERVENTIONS ACCOMPLIES ET CONTINUES

L'arrondissement soutient les stratégies de développement de l'Éco-quartier quant à la collecte des matières recyclables. Une nouvelle entente a été conclue en 2015 et les mandats prioritaires donnés à l'organisme sont les suivants:

- Inciter la population à participer à la nouvelle collecte des encombrants et CRD (résidus de construction, rénovation et démolition) qui sont valorisables;
- Inciter les élèves du primaire à participer à la collecte des matières recyclables à la maison;
- Inciter les citoyens, commerces et industries à participer davantage à la collecte des matières recyclables.

Afin d'augmenter l'efficacité de la collecte sélective :

- 11 000 bacs roulants verts et 10 000 bacs portatifs ont été distribués.
- Des vérifications de participation citoyenne ont été effectuées.
- Des bacs roulants ont été distribués aux commerces et aux industries.

Depuis 2013, en été, des brigades d'étudiants parcourent l'arrondissement pour sensibiliser les citoyens au recyclage, à l'économie de l'eau, à la gestion animalière, entre autres sujets.

La promotion de la collecte des matières recyclables et des actions permettant de réduire les déchets domestiques se font par le biais d'une campagne qui a commencé à l'automne 2015.

Une collecte sélective à trois voies est mise en place et la collecte des résidus alimentaires (4^{ème} voie) commencera en mai 2016. Il y a aura une réorganisation des collectes à l'échelle de l'arrondissement et les citoyens en sont informés.

Le programme d'économie d'eau potable se met en place avec un système de réparation efficace des fuites d'eau. Il sera consolidé lors de la rénovation des édifices publics avec le changement des installations sanitaires.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

O24 - AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

INTERVENTIONS EN COURS

L'arrondissement fait la promotion de l'arrêt du moteur pour les véhicules immobilisés depuis 2012.

La contribution au verdissement et la réduction des îlots de chaleur se déclinent à travers plusieurs projets :

- Le carrefour Henri-Bourassa/Pie-IX a fait l'objet d'un verdissement massif.
- Le Plan d'action canopée de la Ville de Montréal impose la plantation de 12 000 arbres à Montréal-Nord sur le domaine public et privé avant 2025. La première année du Plan a été accomplie en 2015, pour un total de 829 arbres plantés: 471 par l'arrondissement et la Ville de Montréal sur le domaine public, et 358 arbres par Soverdi sur les terrains privés des institutions comme les écoles, et des entreprises, notamment à travers le projet ILEAU.
- En plus des arbres, plus de 42 000 végétaux variés (arbustes, vivaces et fleurs annuelles) ont été plantés en 2015 par l'arrondissement et Soverdi.
- Dans le cadre du Plan local de déplacements, la lutte aux îlots de chaleur est une priorité.
- L'arrondissement a collaboré avec des partenaires dans le cadre de l'aménagement de l'îlot Pelletier, de la Place Normandie et de l'école Calixa-Lavalée. Ces projets ont bénéficié de mesures de verdissement visant à lutter contre les îlots de chaleur.
- Le réaménagement et le verdissement de la rue Lapierre, située dans le Nord-Est, sont en développement. La rue fera l'objet de travaux de mobilisation citoyenne en collaboration avec les organismes du milieu.

INTERVENTION RELEVANT DE COMPÉTENCES DES SERVICES CENTRAUX DE LA VILLE

La promotion de la réduction du chauffage au bois sur le territoire relève des compétences de la Ville de Montréal. Celle-ci a adopté un règlement pour atteindre cet objectif et l'arrondissement a élaboré un plan de communication pour en faire la promotion.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

O25 - PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX NATURELS ET DES ESPACES VERTS

INTERVENTION ACCOMPLIE

Dans le cadre d'une entente intervenue avec les deux commissions scolaires, un programme municipal de plantation d'arbres, élaboré en collaboration avec Soverdi, sera mis en œuvre. Le Corridor vert sera aménagé au fur et à mesure, au cours des cinq prochaines années, selon les budgets disponibles.

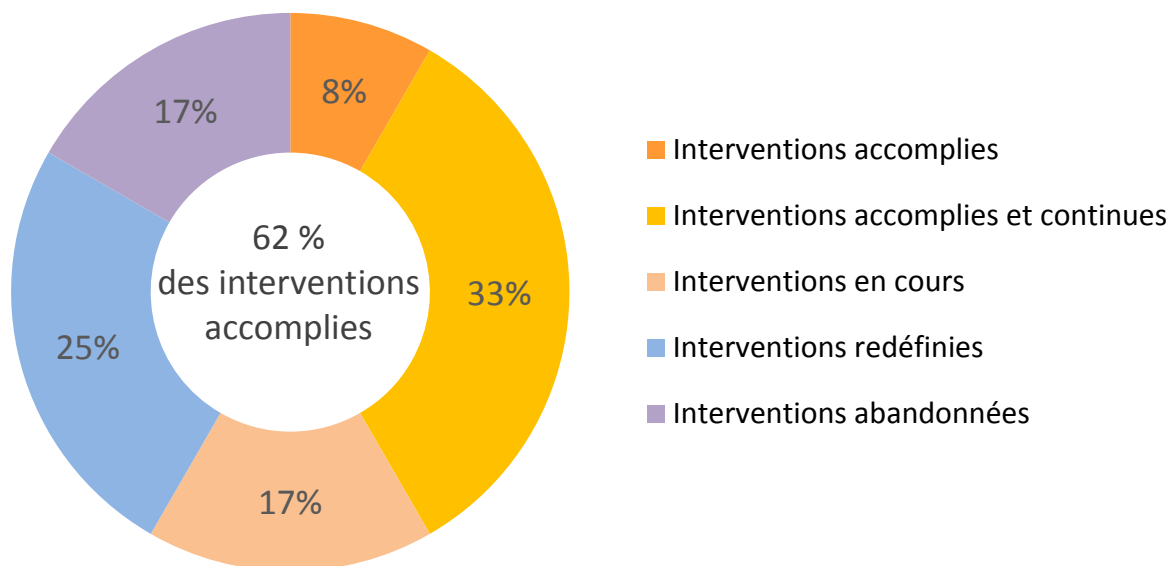
INTERVENTION CONTINUE ET ACCOMPLIE

L'arrondissement, par le biais de son service d'urbanisme, informe les promoteurs de l'importance de respecter la réglementation sur la protection et la conservation des arbres au moment de la mise en chantier d'un projet.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

- Objectif 26 : Réaliser le plein potentiel de développement économique

Bilan 2015 des interventions dans le domaine du développement économique et social



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

O26 - RÉALISER LE PLEIN POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

INTERVENTIONS ACCOMPLIES

La structure d'accueil du Bureau de projets est ouverte depuis septembre 2011.

Un poste de commissaire au développement économique a été créé et doté en 2015.

Dans le cadre de la refonte de la structure du développement économique de l'arrondissement, le Bureau de projets sera intégré dans l'immeuble accueillant la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, qui partagera cet espace avec la CDEC et le nouveau commissaire au développement économique, ainsi que la division Permis et inspections. Ainsi tous les services de développement urbain et économique seront accessibles en un seul lieu, tant pour les citoyens que les promoteurs.

- L'arrondissement a collaboré à la mise en place des outils requis par le commissaire au développement économique du CLD en lui apportant un soutien technique et en mettant à sa disposition des bases de données.
- L'arrondissement a soutenu le CLD de Montréal-Nord jusqu'en 2015, année de sa dissolution.

L'arrondissement, par voie d'entente, soutient administrativement la CDEC depuis 2015 et l'accueille depuis 2010 dans ses locaux.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

O26 - RÉALISER LE PLEIN POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (suite)

INTERVENTIONS ACCOMPLIES

Dans le cadre du projet de revitalisation de la rue de Charleroi, entre 2010 et 2012, l'arrondissement a réalisé des travaux de réaménagement du domaine public, soit de la rue Garon à la rue George-Pichet (lampadaires, mobilier urbain, marquage au sol par du béton rouge et élargissement des trottoirs).

L'arrondissement et la CDEC ont soutenu l'Association des gens d'affaires de la rue de Charleroi :

- Qualification de la rue de Charleroi pour le PR@M Commerce (3 commerces transformés: Bar Lindberg, Pharmacie Jean-Coutu et Quincaillerie Rona);
- accompagnement et localisation de 2 nouveaux commerces structurants (Pino en 2014, Casserole Créole en 2013);
- Sensibilisation aux meilleures pratiques d'affaires;
- Accompagnement dans la recherche de relève à l'administration du regroupement de gens d'affaires;
- Accompagnement et mobilisation dans la mise en place d'outils de communications et de marketing;
- Organisation d'événements festifs (Charleroi en fête en 2011 et 2012, Fête citoyenne en 2014 et 2015).

INTERVENTIONS ACCOMPLIES ET CONTINUES

L'arrondissement collabore à la mise en place du Plan de développement économique de la Ville de Montréal pour l'Est de l'Île et à la mise en place de PME-Est de Montréal (CLD regroupé).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

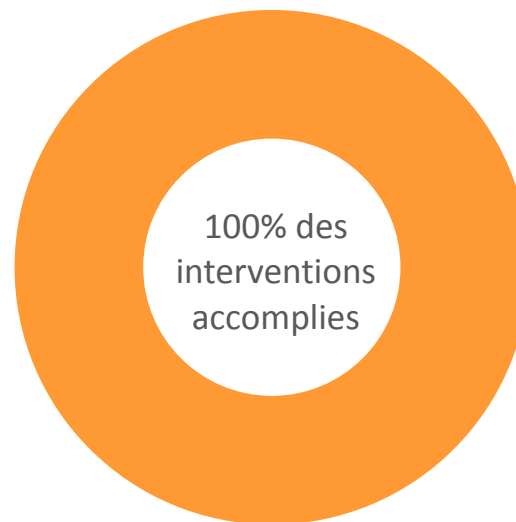
O26 - RÉALISER LE PLEIN POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (suite)

INTERVENTIONS CONTINUES	<p>L'arrondissement apporte un soutien et accompagne les entrepreneurs dans la recherche de sites, de programmes et de subventions grâce à une collaboration avec le nouveau Centre local de développement de l'est (PME-Est).</p> <p>Le soutien au réseautage et au rayonnement des entreprises se fait avec l'aide d'outils de communication tels que notre bulletin municipal l'InfoNord ou par les activités du CLD.</p> <p>L'arrondissement apporte un soutien à la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord et travaille avec elle au développement économique local. Par ailleurs, l'arrondissement collabore avec le Regroupement des industriels, créé en 2015, afin de stimuler le développement industriel dans l'arrondissement.</p>
INTERVENTIONS REDÉFINIES	<ul style="list-style-type: none">• Consolidation des pôles d'emploi dans l'arrondissement et définition de leurs créneaux en lien avec les partenaires.• Mise en œuvre du comité stratégique de développement économique de Montréal-Nord.
INTERVENTIONS ABANDONNÉES	<ul style="list-style-type: none">• Implantation d'un Éco-centre.• Implantation d'un centre de revalorisation des matériaux.

INFRASTRUCTURES

- Objectif 27 : Assurer le maintien des infrastructures

Bilan 2015 des interventions dans le domaine des infrastructures



INFRASTRUCTURES

O27 - ASSURER LE MAINTIEN DES INFRASTRUCTURES

INTERVENTIONS CONTINUES

L'arrondissement réserve au minimum un budget annuel de 2,5 M\$ pour la réfection des rues et trottoirs. Nous recevons de plus, annuellement, un montant supplémentaire de 2,1 M\$ en 2014 et de 7 M\$ en 2015 de la Ville de Montréal pour la réfection routière à cause de notre performance dans la réalisation de ces travaux. En deux ans, 14,1 M\$ ont été investis dans notre réfection des rues et trottoirs. Ces montants tendent à augmenter d'année en année en raison de l'efficacité de l'arrondissement à réaliser les mandats que la Ville centre lui confie.

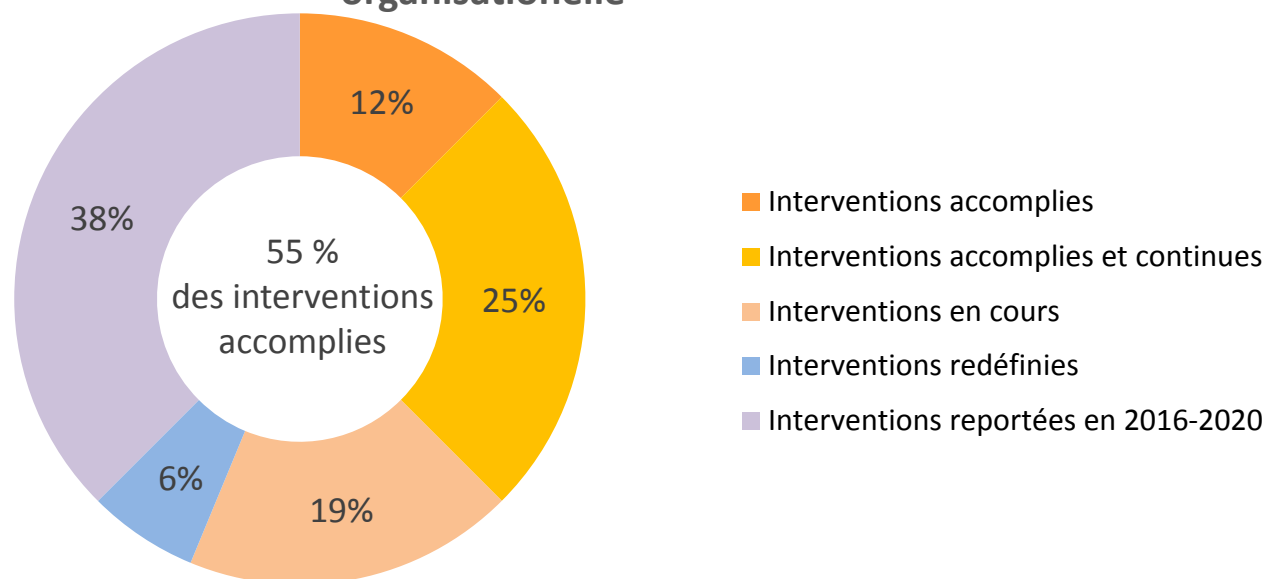
Négociation d'une entente annuelle avec la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE) pour le soutien à la réfection des réseaux d'aqueducs et d'égouts, pour un montant d'environ 5 M\$.

Un budget annuel pour la restauration des parcs et des espaces verts est dorénavant réservé.

PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

- Objectif 28 : Prévoir les mouvements de main-d'œuvre et leurs impacts
- Objectif 29 : Développer une politique de financement à moyen terme
- Objectif 30 : Se doter d'un plan de remplacement des véhicules
- Objectif 31 : Analyser la consolidation et les impacts de projets sur les opérations régulières
- Objectif 32 : Calculer les retombées des projets

Bilan 2015 des interventions dans le domaine de la performance organisationnelle



PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

O28 - PRÉVOIR LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'ŒUVRE ET LEURS IMPACTS

INTERVENTIONS ACCOMPLIES

- Le recensement des outils actuels de gestion de main-d'œuvre est effectué.
- Une gestion proactive de la main-d'œuvre (GPMO) est mise en place depuis 2012 et devra être actualisée.

La documentation des prévisions de main-d'œuvre est détaillée dans le plan quinquennal de main d'œuvre (2014-2018).

L'arrondissement met en oeuvre le Plan quinquennal de main-d'oeuvre (PQMO), piloté par la Ville de Montréal et procède aux abolitions de postes requises suite aux départs à la retraite (1 poste coupé pour 2 départs à la retraite).

O29 - DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE FINANCEMENT À MOYEN TERME

INTERVENTIONS ACCOMPLIES

Un cadre de gouvernance des projets et des programmes d'investissement de l'arrondissement a été adopté.

Le portefeuille des projets et des programmes a été établi en 2015 et prévoit leur réalisation sur dix ans.

L'arrondissement dispose d'une planification financière triennale et décennale et procède chaque mois à la reddition de compte des projets et des programmes : des points de passage administratifs et politiques sont appliqués depuis 2015.

L'arrondissement a amélioré sa performance de 40% en 2015 dans la mise en œuvre des projets prévus à son Plan triennal d'immobilisations (PTI).

PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

O29 - DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE FINANCEMENT À MOYEN TERME (suite)

INTERVENTIONS ACCOMPLIES ET CONTINUES

L'arrondissement applique une stratégie de financement et d'ordonnancement des projets, en tenant compte de l'ensemble des impacts, et réajuste sa stratégie au fil des années.

Les postes budgétaires de revenus et de dépenses sont passés en revue mensuellement, afin de générer des marges financières.

INTERVENTIONS REPORTÉES

L'arrondissement doit adapter l'outil actuel de retombées économiques et fiscales des projets pour :

- Mesurer les impacts locaux ;
- Identifier les besoins générés par les projets et leur impact budgétaire ;
- Déterminer l'envergure des besoins financiers pour accompagner le développement.

O30 - SE DOTER D'UN PLAN DE REMPLACEMENT DES VÉHICULES

INTERVENTION ACCOMPLIE

La situation est analysée chaque année et un plan quinquennal de remplacement a été créé. Il sera révisé avant décembre 2015.

PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

O31 - ANALYSER LA CONSOLIDATION ET LES IMPACTS DE PROJETS SUR LES OPÉRATIONS RÉGULIÈRES

INTERVENTION ACCOMPLIE	Les impacts du PTI sur le budget ont été considérés lors de la préparation du PTI 2016-2018.
INTERVENTION REDÉFINIE	L'objectif d'établir un cadre de référence a été redéfini, car l'analyse se fait à l'occasion de la réalisation de chacun des projets.
INTERVENTION REPORTÉE	Un outil doit être développé afin d'identifier les enjeux et les impacts des projets de développement sur l'organisation et sur les opérations.

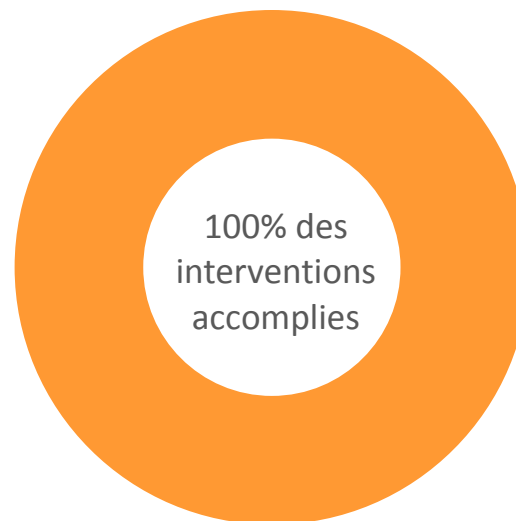
O32 - CALCULER LES RETOMBÉES DES PROJETS

INTERVENTIONS EN COURS	Plusieurs analyses ont été faites afin de calculer les retombées fiscales potentielles des projets d'envergure (PPU Pie-IX et secteur Albert-Hudon).
INTERVENTION REPORTÉE	Le modèle de calcul des retombées économiques et de l'impact fiscal a été intégré dans la politique de financement.

CENTENAIRE

- Objectif 33 : Établir un plan d'action pour les activités du centenaire en 2015

Bilan 2015 des interventions pour le centenaire



CENTENAIRE

O33 - ÉTABLIR UN PLAN D'ACTION POUR LES ACTIVITÉS DU CENTENAIRE EN 2015

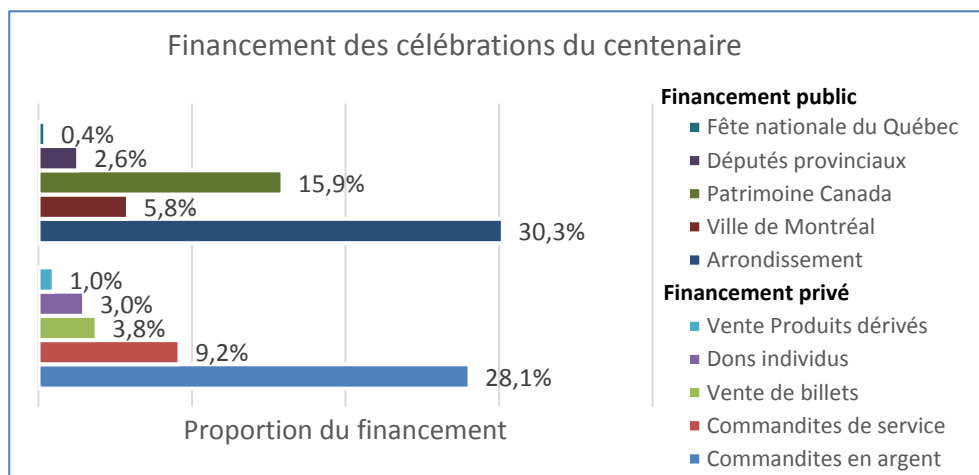
INTERVENTIONS ACCOMPLIES

Six ambassadeurs ont été recrutés et des projets au profit des citoyens ont été élaborés avec eux.

Un cadre stratégique de développement du projet du centenaire a été élaboré en fonction des objectifs de la Société Montréal-Nord 2015, organisme créé spécifiquement pour cet évènement. L'objectif était de mobiliser la population de Montréal-Nord, de développer un sentiment de fierté et d'appartenance, ainsi que d'accroître le rayonnement de Montréal-Nord.

- De 2010 à 2015 : 20 évènements promotionnels, 8 grands outils d'animation développés
- En 2015 : 42 activités différentes + 11 reprises d'activités (parcours patrimonial et vidéos sur les premières écoles) + 10 lancements d'activités + 9 ouvrages produits, 4 grands legs
- Plus de 100 000 participants

Un plan de financement et de visibilité a été réalisé et a permis d'obtenir un financement de plus de 860 000\$: 45% du financement provenait de fonds privés et 55% de fonds publics.



FACTEURS DE RÉUSSITE ET DIFFICULTÉS

FACTEURS DE RÉUSSITE

- Participation active et engagée des équipes à l'interne;
- Recours à une expertise externe ;
- Travail de concertation avec le milieu ;
- Processus d'amélioration continue ;
- Intervention dans le cadre d'une entente avec la Ville ou une instance gouvernementale ;
- Programme d'accompagnement de la ville et mise à disposition de ressources ;
- Mutualisation des moyens (projet inter - arrondissements);
- Processus de consultation des organismes et des citoyens et processus de co-création.

DIFFICULTÉS

- Pérennité des partenariats ;
- Changement au sein des organisations institutionnelles ;
- Manque de ressources ;
- Manque de suivi.